



EDITO ÉCRIT AVANT LE 13 MARS 2020
GEOFFROY CASTELNAU

Soyons optimistes, malgré tout !

précédent. Mais qu'en est-il, en s'essayant, non sans risque aujourd'hui, à prendre du recul dans notre beau pays, terre de la gastronomie, royaume du tourisme, démocratie originelle des droits de l'homme et du citoyen ?

Depuis maintenant près de 18 mois, les Français ont le spleen et traduisent cet état d'esprit par des manifestations et des grèves que nous subissons. Alors oui, le Français est râleur et n'aime pas le changement nécessaire à l'évolution de notre société. Cependant, le Français ne connaît pas sa chance à tous les niveaux...

Sur Paris aussi on peut en dire, avec notre «inspectrice du travail» dans le dogme, incompétente pour gérer intelli-

gement et raisonnablement quelques milliards de budget municipal.

Mais qui parle de l'économie qui repart, du chômage qui diminue, des investissements étrangers qui reviennent, des impôts qui baissent, des charges sociales qui ne progressent plus ?

Positivons, crions haut et fort que cela va un peu mieux, que nous sommes dans le plus beau pays du monde, que nous avons beaucoup de chance de ne pas être des coréens du Nord ! Si chacun d'entre nous positive, cela aura un effet boule de neige et nous nous en porterons tous beaucoup mieux. Y compris face aux «fake news» stressantes sur le Coronavirus ! Dans ce marasme

>>> SUITE AU VERSO

INTERVIEW

FABIEN LABERGÈRE
CHEF DE SERVICE SECURITE-SURETE
TOUR MANHATTAN

D'ADS à SSIAP 3 : Itinéraire à valeur ajoutée chez DPSA

Embauché chez DPSA il y a 8 ans 1/2 en tant qu'ADS à la Banque Lazard, Fabien Labergère a rapidement rejoint le site de l'OCDE en tant que SSIAP 1. Trois ans après, l'opportunité lui a été offerte de passer son SSIAP 2, exerçant alors les fonctions associées durant les 4 années suivantes, puis il a été nommé Chef de Site.



Aujourd'hui, Fabien Labergère est titulaire du SSIAP 3 et joue un rôle de conseil auprès du Building Manager de la Tour Manhattan. Il encadre une équipe d'une vingtaine de personnes qui l'assiste au quotidien sur les problématiques de sécurité et de sûreté de l'établissement.



>>> A LIRE AU VERSO



DEPUIS 1991, VOTRE PARTENAIRE FORMATIONS, CONSEIL & AUDIT

SÉCURITÉ PRIVÉE

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

ACCUEIL EN ENTREPRISE

pointbleu
FORMATION

UN PLATEAU PÉDAGOGIQUE ADAPTÉ, RENOUVELÉ & ACCESSIBLE • UNE ÉQUIPE DE FORMATEURS PERMANENTS EXPERTS • UNE OFFRE GLOBALE AVEC UN CATALOGUE COMPLET DE FORMATIONS • + DE 3000 STAGIAIRES FORMÉS/AN • 7 SALLES DE FORMATION • DES STAGES INTRA-ENTREPRISES POUR DES FORMATIONS SUR-MESURE • DES GARANTIES PROFESSIONNELLES RECONNUES DE QUALITÉ CERTIFIÉE

Consultez notre catalogue en ligne sur
www.pointbleu-formation.fr

CARREFOUR PLEYEL - 2/4 ALLÉE DE SEINE 93200 ST DENIS
TÉL. 01 58 34 50 34 - pbodics@pointbleu-formation.fr



RGPD LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

RGPD : l'affaire de tous

Chez DPSA Ile de France, la mise en place des obligations RGPD a été effectuée avec le concours d'un professionnel extérieur à notre société. Par ailleurs, un prestataire informatique est en charge de la sécurisation de nos données stockées dans notre système d'information.



Les obligations du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles) sont applicables depuis le 25 mai 2018. Comme indiqué dans notre note de mai 2018, notre société n'a pas vocation à collecter et traiter les données personnelles. L'ensemble des obligations est intégré par notre société et nous avons un plan d'action et d'accompagnement pour veiller au respect des obligations imposées.

Nous avons néanmoins accès à certaines données personnelles, communiquées par

nos différents interlocuteurs (clients, fournisseurs, mais aussi nos salariés). Les logiciels que nous sommes parfois amenés à installer chez nos clients sont tous certifiés RGPD ainsi que ceux utilisés en interne pour l'exploitation et l'administration de notre société.

Seuls nos progiciels de paie et de planification contiennent des données dites sensibles – et encore, il ne s'agit que des aptitudes au travail ainsi que les numéros de Sécurité Sociale.

Par ailleurs, il est essentiel de rappeler que nos donneurs d'ordre sont tenus de nous garantir le respect des obligations qui sont les leurs concernant nos salariés.

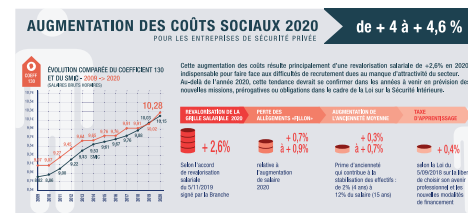
Rappelons que la meilleure protection vient de chacun de nous en ne communiquant ou ne demandant aucune information non indispensable, afin qu'elles ne soient pas diffusées.

Le RGPD est bien l'affaire de tous !

INFO MÉTIER NAO 2020

Augmentation des coûts sociaux 2020
pour les entreprises de
sécurité privée : + 4 à + 4,6%

(source : GES, Groupement des Entreprises de Sécurité)



>>> A LIRE AU VERSO



EDITO

>>>
SUITE

ambiant, nous pouvons dire que DPSA Ile-de-France va bien !

En croissance depuis de nombreuses années, voire 40 ans, rentable le plus souvent, nous améliorons chaque année notre image par la confiance que nous accordent nos clients dans le temps.

Oui notre métier change, mais nous nous adaptons et nous en faisons profiter nos fidèles clients. Même si nous approchons des «mille soldats», demain nous aurons moins d'agents mais encore mieux formés, mieux équipés et mieux payés pour des budgets inférieurs. Nos sites clients seront donc mieux protégés avec des personnels dont nous serons tous plus fiers.

2020 s'annonçait jusqu'ici pas trop mal — si on ne nous livre pas une nouvelle loi de finances tous les 6 mois — mais avec un nouveau projet de loi sur la sécurité privée étudié par un syndicat professionnel unique (GES) et au travail.

Pour ce qui concerne notre entreprise, 2020 a commencé avec 7 nouveaux contrats et près de 130 salariés de plus : on a donc le moral au beau fixe ! Il ne me reste

plus qu'à trouver un bel endroit pour nous réunir avec nos clients et fêter dans la joie et la bonne humeur les 40 ans de DPSA Ile-de-France en 2020 ! Et nous trinquerons aussi à la santé du Coronavirus qui, nous l'espérons tous, sera passé ?



Nouveaux clients

pour le groupe...



**UN AUDIT ?
UN DEVIS ?
UN APPEL
D'OFFRES ?**

photo : © JC Guilboux

Contactez
Bérangère SAMMARCELLI
Chargée de Développement Groupe
bsammarcelli@dpsa-securite.fr

+33 (0)6 13 21 24 84

Suivez notre actualité
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



D'APS À SSIAP 3 : ITINÉRAIRE À VALEUR AJOUTÉE CHEZ DPSA...

LB : Quelles sont vos principales missions ?

Fabien Labergère :

En tant que Chef de Service Sécurité-Sûreté, j'apporte mon expertise sécuritaire et propose des solutions auprès du Mandataire et de son adjoint concernant la partie réglementaire et les aménagements envisageables afin de maintenir l'établissement en état de fonctionnement. Je manage l'équipe de sûreté – sécurité, veille à la bonne tenue du registre sécurité, effectue les vérifications réglementaires des installations de sécurité, contrôle l'état de nos équipements, propose des travaux de modernisation en recevant les entreprises d'ouvrage et les dossiers tarifaires correspondants.

“de nombreux projets de rénovation sont à l'étude actuellement...”

LB : Quelles sont les particularités liées à cet IGH ?

FL : Le bâtiment datant de 1974, il n'est pas soumis à la réglementation du 30/12/2011 (sauf en cas de travaux car la réglementation n'est pas rétroactive) et notamment il est dépourvu d'ouvrants sur la façade. Néanmoins un certain nombre d'installations sécuritaires étant vieillissantes, de nombreux projets de rénovation sont à l'étude actuellement pour lesquels je suis l'initiateur et dont j'assure le pilotage, en voici quelques exemples :

- Installation de chaises d'évacuation pour des personnes à mobilité réduite
- Modernisation de la main courante
- Changement de diffuseurs sonores en faveur de hauts parleurs et d'un pupitre au PC afin de communiquer avec tous les occupants de la tour pour répondre à une obligation de résultat lors d'une procédure de confinement
- Remplacement du contrôleur de ronde
- Parc d'émetteurs – récepteurs et équipement en kits oreillettes
- Lecteurs de badge (ceux-ci étant issus de 3 technologies différentes), l'idée serait de basculer sur une seule technologie afin de centraliser leur gestion de manière ordonnée
- Remplacement de l'armoire sécurisée

LB : Quels sont les risques les plus importants ?

FL : Le bâtiment se situe au sein du plus gros Centre d'Affaires d'Europe. Il est par conséquent une cible d'attaque des menaces extérieures. Des consignes, surtout

“l'importance de bien sensibiliser les agents sur la détection d'un comportement suspect...”

basées sur la sûreté, doivent être suivies d'où l'importance d'être doté d'un contrôle d'accès sécurisé et de bien sensibiliser les Agents sur la détection d'un comportement suspect. Il faut être vigilant sur la partie surveillance. Le quartier d'Affaires de la Défense nous impose de mettre en place des consignes sur divers éléments du type confinement, évacuation générale...

Pour ce qui est de la partie sécurité, la réglementation est bien stricte sur les IGH et le bâtiment est déjà conçu de manière à éviter la propagation massive d'un incendie par exemple. Il est important d'être attentifs à d'éventuels phénomènes de panique et nous sensibilisons nos occupants sur le sujet lors des exercices d'évacuation.

LB : Quelles sont les qualités nécessaires à l'exercice de cette fonction ?

FL : Être rigoureux, savoir proposer des solutions efficaces, être doté d'un bon relationnel constituent des atouts conduisant à la réussite de la mission qui m'est confiée. Pour ce qui est du personnel qui m'assiste au quotidien, leur implication, leur assiduité et leur ponctualité me permettent d'assurer avec professionnalisme les responsabilités qui m'incombent.

LB : Avez-vous d'autres responsabilités ?

FL : Lors de mon précédent site à l'OCDE, mon emploi du temps me permettait de dispenser des formations de SSIAP 1 et de SST auprès de stagiaires dans notre Centre de Formation Point Bleu environ 6 jours par mois. Cette expérience enrichissante m'apporte beaucoup aujourd'hui et j'organise ponctuellement des formations du même type auprès des Agents sur le site en les aidant à garder leurs connaissances à jour et pour certains, à les préparer à un éventuel SSIAP 2.

LB : Pouvez-vous nous décrire une de vos journées de travail ?

FL : Etant très attaché à l'encadrement de mes équipes, ma journée démarre tôt afin de rencontrer les agents de nuit, pour qu'ils ne se sentent pas délaissés. Je me rends tous les matins au PC afin de vérifier qu'il n'y ait pas d'anomalie, faire le point, échanger sur les projets à venir.

LB : Vous travaillez depuis 8 ans chez DPSA, pouvez-vous nous dire au sujet de votre employeur ?

FL : DPSA véhicule une bonne image auprès de ses clients et de ses salariés. Lors d'une reprise potentielle par exemple, la plupart des agents souhaite suivre DPSA plutôt que de rester sur le site, c'est bon signe ! Au point de vue de la permanence, la gestion des appels est excellente, les plannings sont bien tenus, l'évolution en interne pour les plus méritants est une réalité !



La construction de la Tour Manhattan, située dans le quartier d'affaires de La Défense remonte à 1974, ce qui la classe parmi les plus anciennes tours de bureaux du secteur. D'une hauteur de 110 mètres et déployée sur 27 étages, elle abrite 7 sociétés sur une surface totale de 80 000 m². Cet IGH appartient au Ministère des Finances du Koweït.

LB : Est-ce un atout d'avoir son propre centre de Formation ?

FL : C'est est un énorme atout ! La formation chez Point Bleu est de très bon niveau, les formateurs sont de qualité ce qui garantit le sérieux de l'enseignement. Les candidats de valeur en recherche d'emploi susceptibles de nous rejoindre sont rapidement identifiés.

LB : Quelle est votre vision de la sécurité en général ?

FL : En France, nous pourrions améliorer l'aspect prévention, on s'arrête bien souvent à ce qui est imposé par la réglementation ; sachiez-vous que seulement 27% de la population française est formée au secourisme ? Nous sommes en retard par rapport aux pays anglo-saxons, qui ont un autre regard sur la sécurité et une obligation de résultat. La sécurité en France est plutôt considérée uniquement comme un coût, il faudrait que les mentalités évoluent ...

LB : Une phrase type pour qualifier DPSA ?

FL : Réactif jour et nuit et 24 h /24 !

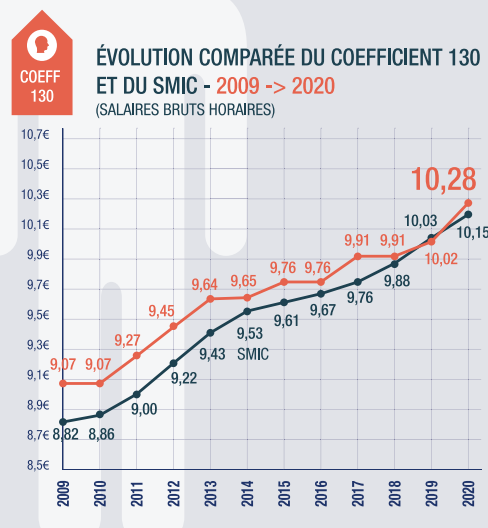
INFO MÉTIER NAO 2020

AUGMENTATION DES COÛTS SOCIAUX 2020

POUR LES ENTREPRISES DE SÉCURITÉ PRIVÉE

de + 4 à + 4,6 %

(source : GES, Groupement des Entreprises de Sécurité)



Cette augmentation des coûts résulte principalement d'une revalorisation salariale de +2,6% en 2020, indispensable pour faire face aux difficultés de recrutement dues au manque d'attractivité du secteur. Au-delà de l'année 2020, cette tendance devrait se confirmer dans les années à venir en prévision des nouvelles missions, prérogatives ou obligations dans le cadre de la Loi sur la Sécurité Intérieure.

REVALORISATION DE LA GRILLE SALARIALE 2020	PERTE DES ALLÈGÈMENTS «FILLON»	AUGMENTATION DE L'ANCIENNETÉ MOYENNE	TAXE D'APPRENTISSAGE
 + 2,6%	 + 0,7% à + 0,9%	 + 0,3% à + 0,7%	 + 0,4%
Selon l'accord de revalorisation salariale du 5/11/2019 signé par la Branche	relative à l'augmentation de salaire 2020	Prime d'ancienneté qui contribue à la stabilisation des effectifs : de 2% (4 ans) à 12% du salaire (15 ans)	selon la Loi du 5/09/2018 sur la liberté de choisir son avenir professionnel et les nouvelles modalités de financement

Autorisation administrative délivrée par le CNAPS N°AUT-075-2113-01-27-20140361671 du 28/01/2014. Article L612-14 du LIVRE VI du CSI : L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GEOFFROY CASTELNAU - LA LETTRE BLEUE EST ÉDITÉE PAR DPSA ILE DE FRANCE - 18/22 RUE CURNONSKY 75017 PARIS - TÉL 01 47 31 25 25 - DPSA@DPSA-SECURITE.FR



MEMBRE DU GROUPEMENT DES ENTREPRISES DE SÉCURITÉ



CERTIFICATION NF SERVICE PREVENTION & SECURITE (NF 241)



MEMBRE ASSOCIE ARSEG



PARTENAIRE DE GRANDS COEURS

